

Werk

Titel: Les Provençalistes du Velay et M. Camille Chabaneau

Autor: Fabre, C.

Ort: Erlangen

Jahr: 1907

PURL: https://resolver.sub.uni-goettingen.de/purl?345572629_0023 | log34

Kontakt/Contact

[Digizeitschriften e.V.](#)
SUB Göttingen
Platz der Göttinger Sieben 1
37073 Göttingen

✉ info@digizeitschriften.de

Les Provençalistes du Velay et M. Camille Chabaneau.

Par

C. Fabre au Puy.

Sommaire.

- I. — Le champ des études provençales en Velay. — *La Canorguia major* et la Cour du Puy au XIII^e siècle. — Troubadours. — *Garin d'Apchier*. — *Garin-le-Brun*. — *Guillaume de Saint-Didier*. — *Pons de Capdeuil*. — *Pierre Cardinal*. — *Na Castelloza*. — *Gaucerand de Saint-Didier*. — *Austorc d'Orlac*. — *Austorc de Cerreys*.
- II. — Ce que nous devons à l'œuvre de M. Chabaneau. — *Biographies des Troubadours*. — Analyse et qualités de l'ouvrage. — Profit qu'en ont tiré les provençalistes du Velay pour l'étude de Guillaume de Saint-Didier, de la Canorguia major, de la cour du Puy, de Pierre Cardinal, de Garin-le-Brun, etc. — Relevé de quelques erreurs. — *La Revue des Langues romanes*. — Deux projets de monuments. — Conclusion.

I.

La minuscule province du Velay a été, au XII^e et au XIII^e siècle, la plus féconde en troubadours. Là, les poètes n'ont pas seulement chanté l'amour ou recherché les artifices d'une poésie qui devait provoquer l'admiration de Dante et de Pétrarque et être longtemps célébrée sous les noms de „poésie courtoise“ et de „savoir *clus*.“ Leurs œuvres ont la solidité du caractère tenace et pratique des montagnards auxquels elles s'adressaient et prennent presque constamment une valeur historique de premier ordre. A ce point de vue, elles sont aussi précieuses pour l'historien et pour le philosophe que pour les romanistes et méritent une place d'honneur dans les recueils des documents qui font revivre notre vie nationale avec ses aspirations, ses préjugés, ses enthousiasmes et ses dramatiques épreuves.

Or, elles doivent cette valeur particulière et leur fécondité à deux institutions célèbres qui ont illustré la ville du Puy au moyen âge et

qui sont nées toutes deux du culte qu'on rendait à la Mère de Dieu dans la fameuse basilique du Mont-Anis. Ces deux institutions sont: 1° „l'école cathédrale du Puy, connue sous le nom d'„Université des clercs“ ou de *Canorguia major*, et qui se mit au XIV^e siècle sous le patronage de Saint Mayol; 2° le tribunal poétique qui est célèbre sous le titre de „Cour de Puy“, et qui a provoqué la création de tant de juridictions semblables, non seulement en pays d'Oc, mais dans la France d'Oïl, en Champagne, en Normandie et même en Flandre.

L'histoire de l'Université de Saint Mayol peut aujourd'hui être écrite. Nous connaissons sa constitution, ses règlements, ses biens, les noms de ses *bayles*, de ses dignitaires, de ses maîtres, le nombre de ses élèves. La carrière des hommes les plus illustres qu'elle a formés est relatée dans les pages les plus frappantes de l'histoire de l'Eglise, dans celles de la jurisprudence et dans les annales des gouvernements des peuples, en France, en Angleterre, en Italie et en Espagne. Plus de cent documents ou chartes sont sortis de la poussière de ses archives et permettent d'ajouter un chapitre modeste, mais des plus instructifs, à l'histoire des idées et de l'esprit humain. L'étude des lettres provençales gagnera à ces découvertes. Elle acquerra par elles la conviction concrète que la belle floraison de la poésie provençale n'a pas été un simple mouvement spontané, né d'un besoin populaire, ou dû, comme on l'a écrit souvent, à la vie brillante et oisive des châteaux féodaux. L'éclat si frappant de la littérature méridionale, la perfection et la subtilité de son art, proviennent des fortes études littéraires, théologiques et musicales que ses grands poètes ont faites dans les foyers de goût et de savoir qu'étaient les belles écoles fondées auprès des églises importantes et dont quelques-unes sont devenues de célèbres universités.

Et l'école Saint-Mayol du Puy aura beau avoir eu une réputation de courte durée et se transformer, dès le XIV^e siècle, en maison destinée à former un nombre restreint d'élèves voués à la prêtrise. Deux siècles sont parfois une longue période utile dans l'histoire d'une institution féconde. Or, pendant deux siècles, le XII^e et le XIII^e, l'université du Puy a fourni non seulement des hommes éminents à l'Eglise, aux armées, au gouvernement des provinces et des peuples, mais aussi une admirable pleïade de poètes instruits et souvent inspirés aux lettres profanes.

La cour poétique du Puy est plus célèbre que l'université de Saint-Mayol, mais elle sera toujours moins bien connue: elle n'a pas laissé d'archives et a disparu de bonne heure, au début du XIII^e siècle. Ce fut là un des résultats malheureux, entre tant d'autres, de la sanglante guerre contre les Albigeois. Néanmoins, son renom, sa

splendeur et son action sur les lettres provençales ne sont pas niables. Tout le monde sait qu'elle eut pour „dernier seigneur“ le joyeux moine de Montaudon, et que c'est probablement du haut de son siège d'Anis que ce spirituel continuateur de Pierre d'Auvergne fustigea quinze de ses contemporains et décerna la palme de la poésie au doux et triste Guillaume de Saint-Didier. C'est à cette cour que le timide Richard de Barbézieux demanda de mettre fin à ses tourments d'amour. Le courage que nécessitait la direction du mystérieux tribunal avait frappé l'impitoyable comte de Montfort lui-même. Cardinal fera dire, en effet dans la „chanson de la Croisade contre les Albigeois“, au farouche guerrier de „l'oriflamme au Lion“, dans un de ses moments de désespérance devant Toulouse:

*Qui no sap cosseil prenre, l'ora que l'a mestier,
Ja a la cort del Poi no prengua l'esparvier.*

Enfin, l'une des plus attachantes des „cento novelle antiche“ rappelle un jugement des plus curieux de cette cour et nous nous refusons à croire que tout soit faux dans ce délicieux récit du nouvelliste italien.

Il est facile de rappeler et de caractériser succinctement l'œuvre des poètes qui, dans le Velay, étudièrent l'art d'écrire et de chanter à l'université anicienne ou se formèrent dans l'atmosphère d'émulation créée par la cour du Puy.

Dès 1140, Garin d'Apchier, haut seigneur du Gévaudan, richement possessionné en Velay, est le confident d'Adélaïde de Savoie, veuve de Louis VI, qui a épousé le duc de Montmorency en secondes noces, et qui gouvernera le royaume de France avec l'abbé Suger pendant la croisade de 1147. Son biographe le traite de *valens e bons trobairre, e bels cavaliers*, (qui) *sap d'amor e de domnei*. Lui-même nous dit, d'ailleurs, dans une de ses premières chansons:

*Eu no m'apel ges Olivier
Ni Rothlan, que qu'el s'en dises.
Mas valer los cre, mantas ves,
Quan cossir de leis que n'enquier.
E non sai el mon cavalier
Qu'eu adoncs no'l crezes valer;
E volria, tal sieu, aver
A partir regisme o empier.*

Hélas! la puissante protectrice mourut en 1154. Le comte de Montlaur ravagea les terres du manoir d'Apchier; le divorce de Louis VII et d'Aliénor d'Aquitaine démembra le royaume de France et amena dans le pays d'Oc, et même en Auvergne et en Gévaudan, le puissant

et rusé Henri Plantagenêt, ennemi du roi de Paris. En vain Garin mit-il son talent poétique et sa valeur au service d'Aléaïde de Burlatz et de Béziers, petite-fille de sa première dame. La vieillesse l'assaillit à son tour et son impertinent jongleur, Comunal, l'accabla de sarcasmes grossiers.

Tart seres mais reis de Fransa!

lui cria l'impudent. Il fut réduit à se mesurer avec ce rival indigne et mourut dans l'obscurité, vers 1180, après avoir été un héros de tournois. Son œuvre nous est parvenue mutilée et très incomplète. Mais son vers est clair, simple, énergique, parfois enthousiaste, et les biographies provençales attribuent à Garin d'Apchier le premier *descort* qui ait été écrit :

Fetz lo premier descort que anc fos faitz, lo quals comenset

Quan foills e flors reverdis

Et aug lo cant del rossignol.

En tout cas, la renommée de Garin d'Apchier fut assez grande pour imposer la nécessité d'un surnom à Garin-le-Brun. L'histoire et même la critique littéraire seraient impuissantes à nous dire à quelle époque vivait ce second troubadour, s'il n'avait pas dédié sa fameuse *tenson* fictive *Meyzura e Leujairia* à Eble de Saignes. Celui-ci, quelque obscur qu'il soit, est mentionné dans la satire où Pierre d'Auvergne passe en revue les troubadours, ses contemporains, pour les accabler sous ses joyeux sarcasmes. Or, cette satire mentionne Raimbaud, prince d'Orange, qui mourut en 1173. Cette date est la seule qui permette de savoir quand vécut Garin-le-Brun, dont la carrière est restée ainsi dans une demi-pénombre où nous ne voyons quelques lignes indécelées que par la voie des suppositions. Les biographes provençaux nous disent à peine: *Fo uns gentils castellans de Veillac . . . e fo bons trobaire; e fo a retraire de las domnas co's deguesson captener. Non fo trobaire de vers ni de chansos, mas de tensos.*

Heureusement, l'œuvre de Garin-le-Brun est parvenue en partie jusqu'à nous et nous permet de connaître le caractère du poète et même une partie de ses voyages. Sa *tenson* le peint gai, accommodant galant et sceptique. Le dernier mot n'y reste pas à *Meyzura*, mais bien à *Leujairia*, qui lui conseille de faire tout ce qui le tente, d'être téméraire pour devenir preux, de s'abandonner au plaisir, à l'ironie, à la folie même, et enfin d'être imprévoyant et prodigue :

quan serai el vas,

Pueys avers quem faria?

Cette douce philosophie conduit le poète à écrire un *enseignement* destiné aux dames. L'œuvre a 650 vers de six pieds, spirituels et

pleins de grâce. Elle n'en est pas moins fort incomplète. La dame de Garin ne songe pas à son mari et à ses enfants. Elle doit simplement veiller à sa toilette, à ses manières, bien recevoir ses visiteurs, distinguer ceux qui méritent des égards, accueillir avec réserve les déclarations d'amour, être gaie, courtoise, héberger les jongleurs et les troubadours, les charger de présents et retenir leurs plus beaux chants. Tel qu'il est cet enseignement est un code spirituel et charmant de la courtoisie et de la bonne éducation. Il donne du rôle de la femme dans la société chevaleresque du XII^e siècle une idée précise. Cent ans plus tard, en 1288, Ermengau de Beziers empruntera bien des préceptes à Garin-le-Brun et fera passer plus de 100 vers du poète du Velay dans son *Breviari d'Amor*.

Ainsi, c'est un poète du Puy qui, au milieu de ce XII^e siècle si souvent qualifié d'anarchique, de violent et de barbare, expose dans une œuvre didactique de longue haleine, pleine de grâce et de charme, l'art subtil d'aimer et de plaire et devient l'arbitre de l'élégance. On a souvent reproché aux troubadours de ne pas avoir senti la beauté de la nature. Garin-le-Brun commence son œuvre par une description du printemps qui pourrait encore inspirer nos romanciers, et il transporte la scène en pleine Provence, sous le feuillage paisible et pâle des oliviers, dans la petite Hellas de l'Occident, c'est-à-dire sur les bords ensoleillés de la mer bleue, vers Nîmes ou Arles, ou au fond des ravins ardents des Alpilles, ou bien encore dans la brune corniche de Gassin. C'est là qu'il s'adresse à sa dame

*Mentr' estava el verger
Desoz un oliver,
Et escoltava'l chan
Que li auzellet fan.*

Les conseils de Garin-le-Brun furent mis en pratique à la cour du Dauphin d'Auvergne, Robert 1^{er} (1169—1234) par la femme même de ce seigneur distingué, la comtesse de Montferrand, qui se laissa célébrer dans les chansons de Guy d'Uisel. Les belles-sœurs de cette noble châtelaine suivirent son exemple: Na Sail de Claustra, qui devint baronne de Mercœur, reçut les tendres hommages de Peyrol, et Bélissende-Marquèze, vicomtesse de Polignac, accepta pour „cavalier et serviteur“, Guillaume de Saint-Didier, un baron du Velay. Les chansons d'amour de ce dernier poète sont trop connues pour que nous les énumérions. Contentons-nous de dire ici que nous en possédons douze et que l'art du troubadour a subi la même évolution, en dix ans, que celui d'Arnaut Daniel. Guillaume a chanté d'abord sur des rythmes simples, puis, peu à peu, s'est laissé tenter par les combinaisons rares

et savantes. Si Arnaut Daniel est l'inventeur de la *sextine*, Guillaume de Saint-Didier, dans sa chanson

Belh m'es oïmais qu'ieu retraia . . .

a trouvé une construction poétique presque aussi ingénieuse, et a, sur son émule, le mérite d'être resté clair, gracieux et ému.

On sait de quelle manière presque scandaleuse et tragique finit le roman de la vicomtesse de Polignac et de Guillaume, en 1173. Dès lors, Guillaume porta ses hommages à la comtesse de Roussillon, en Viennois. Puis, les querelles de l'évêque du Puy et du vicomte de Polignac lui firent quitter le Velay pour la Provence et la Catalogne, tandis que Bélissende retournait en Auvergne pour devenir abbesse de l'Eclache. C'est pendant cette période d'exil volontaire que le troubadour se vit décerner le prix de la poésie par le Moine de Montaudon, en 1194, et qu'il écrivit deux chants religieux très hautement inspirés. Dans le premier, *Aissi cum a sas faissos*, il réfuta sincèrement, mais sans haine, les croyances albigeoises qui se répandaient dans tout le Midi et provoquaient la réunion d'un concile au Puy même. Dans le second: *Quan vey cazer foïllas e flors*, il rappelait à ses contemporains le devoir d'aller au secours des Lieux-Saints, et faisait un éloge vibrant du roi de Castille, Alphonse VIII, „qui abaissait les paiens“, et qui était un modèle de *pretz e donramen*. Peut-être, notre poète fut-il un des glorieux vaincus d'Alarcos, en 1195.

Mais la croisade d'Orient avait séduit l'âme chevaleresque d'un autre baron du Velay, Pons de Capdeuil, dès 1188. Les trois chansons guerrières et religieuses de ce troubadour aux vers parfaits d'harmonie sont de hautes pages d'histoire. Dans la première il indique le saint devoir de tout chrétien sincère et valide et adresse à la Vierge un hymne digne de Dante. Dans la seconde, il convie à la concorde les rois de France et d'Angleterre, l'Empereur Frédéric Barberousse et le roi de Sicile. „Ce qu'ils se pardonneront ici-bas leur sera pardonné au dernier jugement!“ Dans la troisième enfin, il flétrit la lâcheté et l'avarice du clergé et annonce qu'il donnera l'exemple, fût-il seul à partir pour le saint voyage.

Il partit, en effet, en 1190, et, au milieu de la fièvre des combats, sous le soleil ardent de la Syrie, il aurait trouvé le temps de chanter les „Amours d'André de France.“ A son retour, il se maria avec Jérentone de Vertaizon, près de Clermont, mais donna son cœur à la noble Azalaïs, baronne de Mercœur, fille de Bernard d'Anduze. Ses chants d'amour valent, par la forme et par la délicatesse des sentiments, ses enthousiastes chants de guerre. Ils sont nombreux, mais ne durèrent pas longtemps. On sait, d'ailleurs, qu'Azalaïs se montra

réservée et digne à l'excès. Pons s'éloigna même un moment de sa dame pour célébrer, dans son dépit, la belle Audiartz, vicomtesse de Marseille. Il fallut les bons offices de la Dauphine de Montferrand, de Marguerite d'Aubusson et de Marie de Ventadour pour faire rentrer le poète en grâce auprès d'Azalaïs. Mais celle-ci mourut inopinément, dans tout l'éclat de la jeunesse et de la beauté, et Pons, le chevalier sans reproche, le héros de la 3^e croisade, fut brutalement dépouillé de ses biens et traité de félon par Philippe-Auguste et Guy de Dampierre, sur les sollicitations de Robert, évêque de Clermont, *l'antéchrist* de l'Auvergne, en 1213. Le comte Guy II, dont il avait embrassé la cause, subissait le même sort.

A la même date, le plus grand de tous les troubadours, Pierre Cardinal, remplissait déjà le monde des *sirventes* cinglants où il flétrissait Simon de Montfort, les rois, les papes, et surtout les prélats fanatiques qui couvraient le Midi, l'Auvergne et le Velay même, de ruines et de sang. Cette haute figure poétique, qui a fait retentir de ses invectives et de ses plaintes les trois premiers quarts du XIII^e siècle, et qui n'est pas écrasée par une comparaison avec Dante lui-même, avait été bien peu connue jusqu'ici, malgré les nombreuses études dont elle a été l'objet de la part de Raynouard, de Fauriel, de Diez, de *la Patria* et de Maus. Mais nous parvenons enfin à la saisir dans toute son énergie et sa complexité. Cardinal est né au Puy, en 1174. L'histoire de sa famille, influente pendant deux siècles, le XIII^e et le XIV^e, dans l'église d'Anis, est presque terminée. Le poète, comme le dit avec précision son biographe et admirateur, *Miquel de la Tour*, fit ses études à la *canorguia major* de sa ville natale. Nous avons retrouvé le nom d'un de ses maîtres et la mention des dons qu'il fit à l'université. Il y parcourut tout le cycle des fortes études que comportaient le *trivium* et le *quadrivium*. Il y devint chapelain de la Sainte-Croix, et commença alors à écrire ses *sermons*. Dans le premier, il adressa à la Vierge une hymne que Dante mit plus tard, presque mot pour mot, dans la bouche de Saint-Bernard, au Paradis. Le rythme du plus long de ces *sermons* fut popularisé pendant trois siècles par un cantique latin, chanté dans le temple du Mont-Anis. Mais les derniers *sermons* (*la fable de la pluie* et un *estribot*) sont déjà des *sirventes*. Le chapelain de la Sainte-Croix se sépare de l'Eglise, et, séduit par le rêve de l'égalité évangélique dans la pauvreté, devient Vaudois. Il quitte la *canorguia* et se rend à Toulouse où il est secrétaire (*escriva*) de Raimon VI, en 1204. De Toulouse il passe en Aragon où, de 1209 à 1213, il écrit ses premiers *sirventes* à la louange des persécutés du Midi et contre Innocent III et Simon de Montfort. En 1213, il est en Auvergne

où il prend le parti de Guy II, flétrit les excès de Robert, évêque de Clermont, et la politique de Philippe-Auguste. Entre temps, il compose un *planh* ému pour les vaincus de Muret et se réjouit de la pendaison du comte Baudoin, frère de Raimon VI (mars 1214). Puis il revient en Velay, combat l'évêque Robert de Mahun, et réclame le supplice du chanoine parricide Estève de Belmont.

En 1215, il accompagne le jeune Raimon VII au concile de Latran, et, de retour de Rome, applaudit à la formation de la ligue qui se fonde dans le Venaissin et le marquisat de Provence pour le soutien de la cause des déshérités (*dezeretatz*). Il prend part aux combats du siège de Beaucaire dans les rangs des *cavaliers faiditz*, et passe à Toulouse en 1217. Là, il attaque Folquet de Marseille dans un *sirventes* superbe, puis entonne la *mandore* de Bertrand de Born pour inciter les assiégés à se bien défendre. La mort de Simon de Montfort (juin 1218) et la délivrance de la ville lui arrachent des cris apaisés d'admiration et d'amour pour la capitale de *Paratge*. En 1219, il flétrit la déloyauté et la cruauté que le fils du roi de France, le futur Louis VIII, montra au sac de Marmande. Il avait assisté et pris part à presque tous les faits de guerre qui marquèrent sur le Rhône et sur la Garonne les glorieuses années 1216—1219. Il était donc tout désigné pour continuer la *chanson* de Guillem de Tudèle. Il continue, en effet, cette *chanson*, et écrit ainsi, parfois dans le dialecte même du Velay, près de 7000 vers épiques à la gloire des défenseurs de *Droit* et de *Parage*.

Dès ce moment, son activité dévorante diminue. Retiré en Argence sur des terres que lui a données Raimon VII, il applaudit aux succès de ce comte en 1224, et envoie un premier salut d'admiration et de sympathie à l'Empereur Frédéric II. Le siège d'Avignon, en 1226, le fait passer en Provence, chez Hugues de Baux, et tensonner avec Aimeric de Péguilhan, sous les auspices de Blacatz. La poésie désintéressée le séduit un instant et il se moque agréablement des transports conventionnels et transis des troubadours amoureux. Mais, en 1237, il maudit Henri, le fils ingrat et révolté de Frédéric II, puis en 1245, à l'occasion du concile de Lyon où cet empereur est déposé par Innocent IV, il accuse les clercs d'être non des „pasteurs“ mais des „bourreaux“ :

*Li clerc si fan pastor
E son aucizedor.*

La première croisade de saint Louis l'encourage un peu; mais il s'indigne devant le dénûment où le pape laisse le roi de France. Il soutient le Dauphin du Viennois dans sa lutte contre l'archevêque d'Embrun.

Dès ce moment, ses *sirventes* deviennent philosophiques; il est difficile de leur assigner une date précise. Néanmoins, dans une *geste* de 1257, il attaque encore les clercs, le pape Adrien IV, Louis IX et tous les gouverneurs et officiers du roi envoyés dans le Bas-Languedoc. Il se lie d'amitié avec le comte de Rodez, reconnaît enfin les bienfaits de l'administration de Saint Louis et reçoit la protection de Jayme 1^{er} d'Aragon. Il meurt vers 1274, *âgé de près de cent ans*, comme nous l'affirme son biographe.

Rarement une littérature a compté un poète plus fécond et qui ait pris une part plus active à la vie publique de son temps. A ce point de vue, Cardinal fait songer non seulement à Dante, mais à Voltaire et à Victor Hugo. Le délicieux *félibre*, Felix Gras, a ressuscité, il y a vingt ans, sans s'en douter, dans la littérature provençale moderne, l'esprit de Cardinal, avec son beau poème de *Toloza*.

Tandis que Pierre Cardinal maniait ainsi le *sirventes* violent et vengeur, non seulement dans le Velay, mais dans le vaste champ que lui offraient les luttes fanatiques qui déchiraient tout l'Occident, des bords de l'Ebre à la Baltique et des brouillards de la Bretagne jusqu'à Palerme et en Palestine, les chants d'amour ne s'étaient point tus dans les manoirs du Velay. Na Castelloza, châtelaine de Meyronne et de Lempdes, adressait, dès 1225, ses chansons passionnées et tristes à l'insensible Armand de Bréon, et méritait le nom de *Sapho d'Auvergne*. Ainsi, la poésie courtoise persistait dans toute sa perfection au sein de nos froides montagnes, et Na Castelloza avait pour confidentes de ses peines des dames qui les partageaient. C'étaient Iseult de Capnion dans le Gévaudan et Dona N'Almuc de Châteauneuf, dans le Rouergue.

Au même moment, vers 1240, à l'autre extrémité du Velay, Gaucerand de Saint-Didier, petit-fils de Guillaume, reprenait les traditions poétiques de sa famille, et envoyait des chansons un peu déclamatoires à la glorieuse comtesse Biéatrix, de Viennois. Il devenait ainsi un émule de Sordel et de Bertrand d'Alamanon. Il ne nous reste qu'une pièce, d'ailleurs très mutilée, de ce poète. Mais cette *chanson* en fait supposer bien d'autres, et nous ne désespérons pas de voir ressusciter un jour d'autres chants de Gaucerand de Saint-Didier.

Mais Cardinal n'avait pas, même en Velay, le monopole de la satire vengeresse et du *plank* plein de larmes. Les malheurs de Saint Louis en Egypte, en 1248, émurent un autre poète du Velay, Astorg d'Orlac, un valeureux chevalier dont nous n'avons pas la biographie provençale et que les historiens de l'Auvergne ont confondu avec Astorg VII, seigneur d'Aurillac, qui assista à la mort de Saint Louis sur les rives pestilentielles de l'antique Carthage. Or, Astorg VII ne

fut armé chevalier qu'en 1267, et ne saurait avoir écrit dix-neuf ans auparavant. Il est vrai que Raynouard voit dans son *sirventes* un *planh* sur la mort de Saint Louis. Mais le sens de la pièce n'est pas douteux. *Alexandria*, c'est-à-dire l'Égypte, y est mentionnée et non Tunis. Le poète y invite *l'empereur* à prendre la croix et à laisser l'Empire à son fils. Or, en 1270, il n'y a point d'Empereur. Austorc désigne par ce mot Frédéric II, qui mourut en 1250 et qui avait offert, l'année précédente, à Innocent IV de laisser l'Empire à son fils Conrad et de prendre la croix pour aller secourir Louis IX. En réalité, Austorc était originaire d'Orlac (commune de Pébrac, Haute-Loire). Après avoir déploré les malheurs de la croisade de 1248, il se fit Templier, et se rendit lui-même en Orient pour combattre les Turcs. Hélas! les temps héroïques étaient passés. Les Mamelouks, dirigés par le fameux *El Melik-ed-Daher* connu sous le nom de *Bibars*, vainquirent successivement les Persans, les Arméniens, même les Tartares, puis reprirent aux chrétiens Assur, Saleh, et Césarée, en 1265. Austorc découragé douta de sa foi et de Jésus-Christ. Dans un second *sirventes*, calqué sur le premier, il déplora tous ces maux, maudit le royaume de Jérusalem qui ne voulait pas se défendre, prédit que la loi chrétienne serait effacée par l'épée du Croissant et du *Melicadeser* (*El Melik-ed-Daher*), puis revint en Europe et finit ses jours comme maître de droit canonique dans le prieuré du Temple au Puy-en-Velay.

Austorc d'Orlac se distinguait par l'indication de son lieu d'origine d'Austorc de Segret (corr: *de Cerreys*), un autre troubadour du Velay, grand seigneur de la famille de Garin d'Aphier, dont il ne nous reste qu'une seule pièce. Celle-ci est un *sirventes* monorime qui blâme, en 1270, l'abandon de la croisade, après la mort de Saint Louis, par Philippe III, le Hardi, et son oncle, Charles d'Anjou, roi de Naples.

II.

Avec Austorc de Cerreys est close la liste des troubadours du Velay. Mais, quelque concises que soient les notices qui précèdent, ne donnent-elles pas une idée merveilleuse de la tâche qu'ont à remplir les provençalistes du Velay pour remettre intelligemment au jour une œuvre poétique si variée et qui remplit, sans interruption, une période de plus d'un siècle? Cette tâche, ils l'ont entreprise résolument il y a quatre ans. Ils espèrent fermement pouvoir la mener à bonne fin. Mais combien leurs premiers efforts ont été ardues et impuissants! En vain avaient-ils recueilli des textes et fouillé à fond les œuvres de Millot, de Raynouard, de Mandet, de Diez, de Mahn et même les essais

de Napolski et de Maus. Ils se trouvaient en présence d'études très méritoires, mais incomplètes, souvent erronées, dépourvues de qualités vraiment critiques, et presque toujours contradictoires. Un guide leur manquait, et ils ne pouvaient pas saisir, même dans ses lignes essentielles, l'unité du travail auquel ils se vouaient de toutes les forces de leur intelligence et de leur cœur. Heureusement, ce guide existait, et ils finirent par le trouver dans une partie de l'œuvre de M. Camille Chabaneau.

M. Camille Chabaneau, en effet, a publié, dès 1885, dans la nouvelle édition de l'„Histoire Générale du Languedoc“, les *Biographies des Troubadours*. L'ouvrage a les proportions d'un gros volume. Il contient 200 pages, de deux colonnes chacune, imprimées en caractères moyens, et en tout petits caractères pour les notes. Il marque un progrès énorme sur les ouvrages du même genre, et, en particulier, sur le volume V du *choix* de Raynouard qui contenait les mêmes biographies. Raynouard n'avait pas indiqué les sources auxquelles il avait puisé, si bien qu'il fallait, pour se servir de son œuvre, admettre les textes comme exacts et complets. Il n'avait éclairci ces textes par aucune note historique ou philologique; il était ainsi impossible de mettre la plupart des troubadours dans le milieu social où ils avaient vécu. Ceux de la même école ne pouvaient pas être logiquement échelonnés dans le temps, ce qui aurait seul permis de distinguer les maîtres des disciples et de se rendre compte des évolutions de la langue et de la poésie.

M. Chabaneau saisit admirablement ce triple défaut et le fait disparaître. Dès le début de son étude, il mentionne, en les désignant par les sigles de Bartsch, les manuscrits qui contiennent les biographies, et indique la confiance qu'ils méritent en rappelant leur date, leur filiation et leur contenu. Il distingue les *biographies* mêmes des *razos*, tandis que Raynouard les avait confondues. Enfin, il ajoute aux *biographies* et aux *razos* des extraits d'auteurs latins du même temps et des récits italiens contemporains ou peu postérieurs, traduits, d'ailleurs du provençal.

Mais ce qui donne à son travail le caractère le plus original et le rend éminemment utile pour le chercheur, c'est le classement même des biographies. M. Chabaneau substitue à l'ordre alphabétique suivi par Raynouard, un *classement par régions et par dates*. Cette innovation essentielle groupe les troubadours par *écoles*, et permet ainsi de saisir non seulement l'histoire de chacun d'eux, mais l'esprit et l'importance du groupe auquel il appartient. C'était bien ce classement qu'il fallait offrir aux romanistes du Velay pour leur permettre de ressusciter

l'histoire littéraire de leur petite province pendant les belles années que nous avons rappelées plus haut.

En tête de chaque *biographie* et de chaque *razo* sont indiqués les manuscrits qui les contiennent. Si M. Chabaneau avait noté les folios de ces manuscrits, il aurait atteint d'un coup la minutie souvent fatigante des romanistes actuels. Et, quoique l'auteur se défende de présenter *une édition vraiment critique*, il ne manque pas d'indiquer les *variantes* essentielles et de corriger les *erreurs* qui s'étaient glissées dans le texte de Raynouard. Enfin, de nombreuses *notes* historiques ou géographiques très sûres rendent les biographies complètement intelligibles et font vivre les troubadours parmi leurs contemporains et les événements de leur temps. C'est dans ces notes surtout que se révèle la science de l'auteur. Il a lu et retenu tout ce qui concernait son sujet; il a surtout fouillé les cartulaires généraux ou particuliers dans lesquels revit l'existence quotidienne de nos pères. Il analyse les actes de vente, les hommages, les testaments, les legs, etc., notant tous les noms des témoins et des acteurs qui éclairent du moindre jour l'origine ou la vie d'un troubadour, celles d'une dame à laquelle est dédiée une *chanson*, d'un mort qu'on pleure dans un *planh* ou qu'on attaque dans un *sirventes*. Il donne ainsi une individualité précise à ses personnages, même aux simples interlocuteurs qui discutent sur un précepte galant dans une *tenson* sans mérite.

Grâce à tout cela, le recueil des *Biographies des Troubadours* devient une histoire merveilleusement attachante et suggestive, aussi importante pour la résurrection des mœurs d'un passé lointain que pour l'étude des chants dans lesquels nos pères du moyen âge ont mis leurs pensées, leurs douleurs, leurs espoirs, leurs enthousiasmes et leur idéal esthétique ou moral. Les savants éditeurs de *l'Histoire de Dom Vaissette* ne pouvaient pas désirer, pour le tableau qu'ils avaient à présenter de la littérature méridionale, des pages plus soignées et mieux conçues.

Les *biographies* mêmes, accompagnées des éclaircissements que nous avons décrits, occupent 109 pages et sont suivies d'une table alphabétique. Mais l'œuvre ne se termine pas là. Dans un copieux *appendice*, M. Chabaneau dresse un index de „tous les poètes ou auteurs provençaux dont les noms nous ont été conservés depuis les origines de la langue jusqu'à la fin du quinzième siècle.“

Ce second travail, très ingrat pourtant, est digne du premier. L'auteur groupe autour du nom de chaque troubadour les dates qui déterminent sa vie ou l'apparition de son œuvre. Si ces dates sont incertaines, il cite un ou plusieurs contemporains du poète. Il indique ensuite si sa *biographie* nous est parvenue, mentionne, d'après Bartsch,

qu'il corrige à l'occasion, l'importance de ses poésies, et termine par un index bibliographique qui révèle la science de l'auteur mieux que ne l'ont fait les *biographies* elles-mêmes.

Tous les ouvrages parus jusqu'en 1885 sont sobrement analysés dans une courte préface, puis les passages qu'ils contiennent concernant chaque troubadour sont clairement indiqués dans la notice consacrée à ce dernier. Ici encore, des notes historiques ou littéraires nombreuses mettent de la lumière partout et guident constamment le chercheur.

Si nous voulions montrer le profit que les romanistes de tous pays ont tiré de ce double travail, nous aurions à dresser une longue liste de savants éminents à qui M. Chabaneau a servi de guide: MM. Restori, Thomas, Carl Appel, Constans et même l'illustre et regretté Mussafia seraient de frappants exemples de la solidarité qui lie les plus grands d'entre nous à M. Chabaneau. Nous nous contenterons d'exposer les modestes profits que nous avons retirés nous-mêmes de l'œuvre du maître. C'est grâce à son exemple que nous avons adopté une féconde méthode de recherches, fouillé le cartulaire des „hommages rendus aux évêques du Puy“, celui des Templiers, ceux des abbayes de Chamalières, de la Chaise-Dieu et de Pébrac. Sur ses indications, nous nous sommes servis avec fruit et sans nous égarer de la *Gallia christiana* et de *Baluze*. Les textes des *biographies* nous ont fait corriger des erreurs de Raynouard qui avaient provoqué de véritables romans. Mandet, en effet, dans ses „récits du moyen âge“, avait échafaudé des suppositions séduisantes, mais fantaisistes sur le mot *Noalhac* (corr. *Veillac* = Velay) et fait de Guillaume de Saint-Didier un capitaine *routier* subalterne au service direct des vicomtes de Polignac. En rétablissant le texte exact, M. Chabaneau nous a permis de donner au *baron* de Saint-Didier toute l'indépendance d'un seigneur libre de son épée et de son hommage. Le nom de *Saint-Leydier* substitué par un copiste à celui de *Monpeslier* avait aussi induit Mandet et Diez à faire venir à la cour de Guillaume le troubadour *Ramon de Toulouse*. Cette affirmation grandissait notre poète et le faisait vivre à une époque invraisemblable. M. Chabaneau a corrigé une erreur qu'un seul manuscrit sur quinze avait commise, et ramené Guillaume à son rang. Dans la même biographie, les variantes relevées par M. Chabaneau sur le nom de *Marquèze* de Polignac nous ont permis d'identifier enfin cette châtelaine avec *Bélissende de Clermont* que le maître avait, comme nous, trouvée dans l'histoire.

Dans la biographie de Pierre Cardinal, M. Chabaneau a donné une personnalité précise à *Miquel de la Tour*, en rappelant Barbieri et Tiraboschi. Il a surtout rendu possible une étude sur l'Université du Puy en ajoutant au mot *Canorguia* le qualificatif *major* oublié par

Raynouard. Dès lors, il a été possible de déterminer exactement les études faites par Cardinal en sa qualité de chevalier riche qui portait „d'Or aux trois chardons liés“, et dont les neveux, Jean et Odon Cardinal, furent, dans le Chapitre cathédral d'Anis, fordoyens, archidiaques ou abbés du Séguret. Cette découverte nous permit, malgré l'avis si autorisé de M. P. Meyer, de donner au poète de la „Chanson de la Croisade contre les Albigeois“ (2^e partie), une naissance digne du conseiller qui accompagna les comtes de Saint-Gilles, ducs de Narbonne et marquis de Provence, au concile de Latran.

C'est à la suite de la biographie de Richard de Barbézieux que M. Chabaneau a reproduit *la novella che avvenne in Provenza alla corte del Po (quando il figliuolo del conte Ramondo si fece cavaliere)*. Ce récit, plein d'imagination et de fantaisie, n'en confirme pas moins ce que nous avaient appris sur la Cour du Puy, la biographie du Moine de Montaudon et la Chanson de la Croisade contre les Albigeois. La physionomie de cette cour se précise donc peu à peu, et l'œuvre de Cardinal montre que ce grand poète ne dédaignait pas de prendre part aux joutes dont elle était juge.

Même pour les troubadours secondaires, les indications de M. Chabaneau sont abondantes et précises. L'œuvre de Garin-le-Brun fait soupçonner que ce poète a surtout vécu en Provence, au pays des oliviers. M. Chabaneau fait une remarque qui confirme admirablement cette interprétation. Il découvre un *Garinus Bruni* qui, en 1174, fut garant, avec Raimon de Baux, Bermon d'Uzès et d'autres seigneurs, d'un serment prêté par Bernard-Atton VI, vicomte de Nîmes, au comte de Toulouse. La date du document s'accorde à merveille avec celle que fournit le sirventes de Pierre d'Auvergne.

M. Chabaneau a aussi identifié le *Turc de Mairona*, mari de Na Castelloza et nous a permis ainsi de rétablir la généalogie de cette gracieuse châtelaine, de décrire les événements au milieu desquels elle a vécu et qui jettent un jour très lumineux sur son œuvre.

M. Chabaneau avait aussi trouvé un *Petrus Cardinalis, scriba* du comte de Toulouse en 1204, et cette découverte a confirmé ce que les *sirventes* du poète de la Croisade laissaient supposer.

Cependant, l'œuvre si savante dont nous venons de faire l'analyse et un éloge bien modeste contient des erreurs. Nous ne ferons pas de la peine au maître en en signalant quelques-unes. Il a lui-même fait sincèrement des aveux d'impuissance devant les textes trop obscurs, exprimé de nombreux doutes, et réclamé l'indulgence des lecteurs. Ces erreurs mêmes et sa modestie sont donc un témoignage éclatant de la conscience avec laquelle il sacrifie son amour propre à l'intérêt de la vérité.

Il ne fait vivre Cardinal que jusqu'en 1230. Et il devait en être ainsi en 1885. La portée historique de l'œuvre considérable du *Juvénal* du Puy était alors à peine entrevue. Cardinal n'était encore qu'un adversaire des clercs, un apologiste du comte de Toulouse, un ennemi des envahisseurs du Nord. Même Estève de Belmont était considéré comme un lieutenant cruel et rapace de Simon de Montfort. L'œuvre de Cardinal, traitée d'ailleurs *d'obscur*, n'avait donc plus de sens après de traité de Meaux (1229), qui terminait au profit du roi de France le drame qui avait ensanglanté le Midi pendant vingt ans.

M. Chabaneau s'est aussi laissé tromper par Raynouard sur le sens du premier *sirventes* d'Austorc d'Orlac (1248). Il qualifie cette pièce de „*planh* sur la mort de Saint Louis.“ L'erreur est regrettable non seulement au point de vue historique, mais pour la littérature. Dès qu'on admet la version de Raynouard, il faut faire, même contre toute évidence, deux personnages distincts d'Austorc d'Orlac et du *Chevalier du Temple*. L'on sépare ainsi deux œuvres sœurs, de même rythme et de même inspiration, dont les historiens comme les romanistes ont senti la valeur.

Michaud a inséré une traduction du deuxième *sirventes* dans son „Histoire des Croisades“. Il est vrai que ce scrupuleux historien n'a pas plus expliqué le *Melicadeser* (= *El Melik-ed-Daher*) que Raynouard et Mandet n'avaient expliqué ceux d'*Alexandria* et d'*empereire*.

Ces brèves remarques montrent l'utilité qu'il y aurait à faire une nouvelle édition de l'œuvre de M. Chabaneau. Les *Biographies* et l'*index* qui les suit, minutieusement revus et mis à jour en ce qui concerne la bibliographie et les notes, formeraient pour l'étude des œuvres des troubadours le guide le plus utile, le mieux compris et le plus sûr que l'on pût proposer aux provençalistes de tous pays.

M. Chabaneau n'a pas seulement rendu des services aux romanistes du Velay par sa collaboration à „l'Histoire Générale du Languedoc“ qui est aussi celle de leur petite province. Nous avons trouvé également des leçons précieuses du maître dans sa volumineuse correspondance avec tous les provençalistes de France, d'Allemagne et d'Italie, dans son édition de „Jehan de Nostre-Dame“, et surtout dans la „Revue des Langues romanes“. Nous ne saurions entreprendre ici l'éloge de ce périodique universellement connu et à la prospérité duquel M. Chabaneau a consacré pendant vingt ans ses meilleurs efforts et sa pénétrante intelligence. Mais nous ne pouvons pas oublier que le recueil contient l'étude de M. Carl Appel sur Garin-le-Brun (4^e série, tome III, Juillet-septembre 1889). M. Chabaneau a lui-même consacré à ce travail bien des notes définitives, et ainsi l'œuvre d'un de nos meilleurs poètes du Puy, presque inconnu jusque-là, a la place qui lui est due

dans le Parnasse de la Provence et dans celui, plus modeste, mais si beau encore, de sa petite patrie.

„La Revue des Langues romanes“, dans les pages qu'elle consacre aux „dialectes modernes“, a publié un poème de M. Mazat, instituteur à Coubon (canton du Puy), et surtout un ouvrage de grand mérite dû à la plume si autorisée de M. Doniol, Membre de l'Institut: „Les patois de la Basse-Auvergne.“ Ce dernier livre est précieux pour les provençalistes qui cultivent les dialectes actuels.

Enfin, l'influence morale de M. Chabaneau est aussi grande parfois que son autorité scientifique. Son amour profond pour son pays natal lui a fait rechercher avec piété tout ce qui touchait à la langue du Périgord, et concevoir un projet que son initiative nous a incités à imiter.

Dès 1884, il comptait huit troubadours originaires du territoire compris aujourd'hui dans les limites du département de la Dordogne, et s'écriait avec orgueil:

„Cette liste est la plus longue qu'on puisse dresser dans un département de la langue d'Oc . . . Sur cette liste figurent quatre des plus illustres d'entre tous, et les trois précisément qui sont cités par Dante comme les maîtres de l'art dans chacune des divisions de la poésie lyrique, savoir: Arnaut Daniel, Bertrand de Born et Giraud de Borneil. Ce n'est pas un mince sujet de gloire pour le Périgord que de compter au nombre de ses enfants des poètes ainsi placés au sommet du Parnasse provençal par leur grand émule de Florence . . .

„Mais ces troubadours, qui jetèrent autrefois tant d'éclat sur notre province, nous les oublions trop aujourd'hui. Soyons fiers, comme nous devons l'être, de Montaigne, de Fénelon, de Bugeaud et de Dauménil. Je salue avec respect et avec une émotion patriotique, les statues de ces hommes illustres; mais je souffre de ne pas voir, à côté d'elles, un monument qui rappelle aux générations nouvelles des gloires bien plus anciennes. Je voudrais qu'on érigeât sur une des places publiques de Périgueux, une statue à Bertrand de Born, et que, sur les faces du piédestal, cinq bas-reliefs de marbre ou de bronze reproduisissent l'image d'autant d'autres troubadours . . . Un pareil monument ferait de Périgueux la ville sainte de la langue d'Oc, la Mecque où tout bon provençaliste, comme tout bon félibre voudrait aller au moins une fois en sa vie en pèlerinage. Puisse le vœu que j'exprime être entendu! . . . Puissé-je ne pas mourir avant d'avoir vu, au milieu d'une députation présidée par Frédéric Mistral, de tous ceux qui de Bordeaux à Nice, des Baléares à Clermont-Ferrand, parlent netre langue, de tous ceux qui, dans le monde civilisé tout entier, en font l'objet de leurs études, inaugurer ce monument.“

Après la lecture de cette page émue, l'auteur du présent article disait l'an dernier, dans une conférence publique, à ses confrères de la „Société des Amis des Arts“, et aux autorités départementales et communales du Puy:

„Nous avons là un magnifique sujet d'émulation. Ce qui se réalise à Périgueux doit être tenté ici. Il n'est pas admissible que le pays de La Fayette, de Julien et de Crozatier laisse dormir à jamais, sans leur accorder un souvenir sur les belles places ou dans le grand musée du Puy, les poètes qui, il y a six cents ans, ont été des premiers parmi les meilleurs artistes et les gracieux pionniers à qui nous devons l'éveil de la civilisation moderne. Rien de plus varié, de plus élevé et de plus parfait que l'œuvre de nos troubadours. Cardinal est, à lui seul, un monde de pensées profondes et d'aspirations désintéressées. Il représente, dans un siècle de sanglant fanatisme, le symbole de la tolérance, de la justice et de la pitié. Il est le plus grand de tous les troubadours. Pons de Capdeuil est le modèle du chevalier courtois et le croisé pieux et brave qui, fidèle à ses convictions, prêche la guerre sainte dans des chants parfaits d'inspiration et de forme et va s'illustrer, la lance au poing, sur les champs de bataille de la Syrie contre Saladin. Ses armes ont trouvé leur place dans la salle des croisades au Musée de Versailles. Guillaume de Saint-Didier est le poète qui connaît tous les secrets de l'art et qui est novateur habile, même en face d'Arnaut Daniel. Les troubadours secondaires du Velay sont dignes, par bien des côtés, de leurs illustres contemporains, et la délicieuse figure de Na Castelloza répand sur leur groupe modeste tout le charme de sa beauté et de sa grâce.

Je me permets donc de faire appel à notre Société et aux artistes, si nombreux dans notre ville. Ils s'honoreraient grandement et ils auraient bien mérité de leur petite patrie, s'ils réalisaient au Puy le rêve que M. Chabaneau veut réaliser à Périgueux. Quant à moi, je dirai, comme le vénéré romaniste: Puissé-je avoir le bonheur d'assister à cette apothéose des héros de nos chères études et voir Frédéric Mistral venir ici lier le passé au présent en nous disant des vers provençaux modernes en l'honneur de Pierre Cardinal.“

Ainsi, même le rêve final des provençalistes du Velay est dû à M. Chabaneau. Aussi, en ce jour de jubilé célébré par tous les romanistes de l'Europe, ces modestes chercheurs du Puy envoient-ils au maître vénéré le témoignage respectueux de leur profonde admiration et de leur vive reconnaissance.

